

## **Propositions de l'ensemble des sociétés savantes et organisations professionnelles représentatives de la pédiatrie sur les consultations à maintenir durant la Pandémie COVID-19**

Dans l'objectif du respect des consignes quant à la restriction des déplacements de la population et pour permettre la prise en charge des consultations urgentes ou semi-urgentes nous proposons que :

- **Soient maintenues en présentielle**

- La consultation de sortie de maternité à 8 – 10 jours de vie.
- La consultation du premier mois et l'ensemble des consultations comportant des vaccins obligatoires (2, 4, 5, 11, 12, 16 mois).
- Les consultations pour pathologies aiguës infectieuses ou non (la majorité des épisodes de fièvre ou de toux, même en période épidémique, n'est pas liée au COVID-19 chez l'enfant)
  - o *En demandant aux parents d'éviter d'amener en consultation un enfant qui est simplement enrhumé ou qui n'a rien d'inquiétant.*
  - o *En leur recommandant un contact par téléphone ou téléconsultation avant une consultation présenteielle pour juger de son opportunité.*
- Le suivi des maladies chroniques qui justifient un examen clinique (la majorité pouvant être réalisée en télé-médecine) ou en cas d'exacerbation aiguë.

- **Soient proposées en téléconsultation**

- Les pathologies infectieuses bénignes.
- Les autres consultations systématiques du petit nourrisson selon les besoins des familles.
- Le suivi des maladies chroniques, dont les renouvellements d'ordonnance.
- Les réponses aux interrogations et inquiétudes des familles.

- **Soient reportées :**

- Les consultations pour vaccinations au delà de l'âge de 2 ans
- Les bilans de santé au delà de l'âge de 2 ans

**Brigitte Chabrol, Présidente du Conseil National Professionnel de Pédiatrie (CNPP)**

**Christophe Delacourt, Président de la Société Française de Pédiatrie (SFP)**

**Fabienne Kochert, Présidente de l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA)**

**Brigitte Virey, Présidente du Syndicat National des Pédiatres Français (SNPF)**